



Maternité: IJSS et subrogation

Par caroline

Bonjour,

Mon employeur a-t-il le droit de baisser mon brut afin que mon net ne soit pas supérieur à ce que je touche d'habitude?
S'il n'y avait pas subrogation, j'aurais perçu la somme nette par la sécu, alors pourquoi je ne l'ai pas en nette de mon net à payer?

j'étais en congés maternité 6 mois

Lorsque je fais le calcul de mes paies des 6 mois correspondants, j'ai un écart d'environ 600 euros en moins qui m'ont été payé. Est-ce normal que je n'ai pas touché en net ce que mon employeur a perçu de la sécu?

Cordialement,